

Les stress tests de l'EIOPA de 2016

L'exercice de stress test réalisé en 2016 est le troisième mené par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA). Il s'est concentré sur les risques liés aux taux bas pour les assureurs vie, l'environnement de taux bas ayant été identifié par l'EIOPA et l'ESRB (Comité européen du risque systémique) comme la principale menace pour le secteur de l'assurance.

Le nombre de risques testés était plus réduit qu'en 2014, mais le périmètre de l'exercice a été étendu afin de couvrir au moins 75 % des provisions techniques vie et de constituer un échantillon représentatif du marché de l'assurance vie en termes de taille et de nature des organismes. Au total, 236 organismes – dont 17 français – ont participé à l'exercice de l'EIOPA.

Les scénarios étaient composés d'un choc instantané à appliquer sur les comptes au 31 décembre 2015. Le premier (dit "Low-forlong") correspondait à un aplatissement de la courbe des taux, signe de taux bas durables, le second (appelé Double Hit) consistait en un choc simultané sur les taux d'intérêt et les valeurs d'actifs, conduisant à une augmentation des spreads.

L'EIOPA a publié le 15 décembre les résultats de cet exercice, ainsi que des recommandations adressées aux autorités nationales afin qu'elles encouragent les organismes à mettre en oeuvre une politique de gestion des risques et des stratégies suffisamment prudentes dans l'environnement de taux bas. Les résultats montrent des organismes convenablement capitalisés en situation initiale avec un ratio de solvabilité moyen de 196 % (136 % si les mesures du paquet "branches longues" sont exclues). Les deux scénarios ont des effets significatifs : on observe, pour le scénario double hit, une baisse de 160 milliards d'euros de l'excédent actif sur passif de l'ensemble des participants européens, et dans le scénario low-for-long, une baisse de 100 milliards d'euros.

Ces résultats moyens masquent les disparités observées, dans un scénario ou l'autre, sur les organismes pris individuellement ou sur les marchés domestiques. Ces disparités s'expliquent par la structure de bilan des assureurs et les caractéristiques propres aux marchés.

L'ACPR a relayé l'information sur son site Internet et complètera prochainement, dans sa publication Analyses et Synthèses, l'analyse des résultats du marché français, l'exercice ayant été étendu en France à 17 organismes supplémentaires, afin de représenter la quasi-totalité du marché de l'assurance vie (90 % des provisions techniques).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le communiqué de presse de l'ACPR relatif aux stress tests de l'EIOPA](#).